

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION
BACCALAUREAT 2007 Séries L et ES**

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de la circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, du document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur Eduscol et du texte d'orientation de l'Inspection Générale d'histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

• **Composition d'histoire 1 :**

Le Tiers monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification (1945 - fin des années 1980)

Le cadre du sujet et la problématique :

Le sujet correspond à l'intitulé de la question du programme (3 ou 4 heures de cours). Il ne doit donc pas surprendre le candidat. Le sujet ne se limite pas à une étude des phases de la décolonisation mais doit ouvrir sur la question des rapports Nord - Sud. L'accession à l'indépendance des anciens territoires colonisés est-elle suffisante pour créer des solidarités au sein du Sud, qui lui permettraient de peser à l'échelle mondiale ? C'est la notion de Tiers-monde qui est ainsi interrogée à travers ce sujet.

Le développement:

Le plan est libre. La présence de dates délimitant le sujet peut déboucher sur un plan chronologique. Un candidat peut également traiter le sujet selon l'ordre suggéré par l'intitulé (indépendances sur la totalité de la séquence chronologique puis étude des tentatives d'organisation et diversification).

On peut attendre une réflexion sur les différents facteurs qui conduisent aux indépendances : transformation du contexte international par la Seconde Guerre mondiale, épanouissement des mouvements indépendantistes, rôle des puissances dominantes et de l'ONU. Une périodisation des indépendances, de 1945 à la fin des années 80, peut être attendue, ainsi que la présentation des réponses diverses des métropoles, sans tomber dans la caricature.

Dès la fin des années 40, le processus d'accession à l'indépendance s'inscrit dans la compétition Est-Ouest. Ce contexte international et le recul des puissances coloniales européennes favorisent l'émergence du Tiers-monde sur la scène

internationale. On peut attendre une présentation brève des difficultés économiques et sociales de ces pays nouvellement indépendants et une réflexion sur les efforts d'organisation qu'ils entreprennent à la fois pour peser sur la scène politique internationale (Bandung, mouvement des non-alignés) et pour acquérir les moyens du développement, par exemple par la création en 1960 de l'OPEP. Mais ces tentatives ne doivent pas masquer la diversification accrue du Tiers-monde à partir des années 70, les oppositions entre ces pays, voire les conflits qui les affectent.

On n'attendra pas un exposé exhaustif, ni un commentaire de la chronologie proposée, mais le candidat devra utiliser des exemples bien ciblés.

- **Composition d'histoire 2 :**
L'évolution de la fonction présidentielle sous la V^e République

Le cadre du sujet et la problématique :

Le sujet porte, au sein de la troisième partie du programme d'histoire pour les séries L et ES, « la France de 1945 à nos jours », sur le chapitre 2 « l'évolution politique » correspondant à 5 ou 6 heures de cours. Il s'agit pour le candidat de s'interroger sur l'évolution du pouvoir présidentiel dans le jeu des institutions et sur la façon dont les hommes qui ont occupé cette fonction ont exercé ce pouvoir de 1958 à nos jours sans brosser un tableau complet de la vie politique pendant cette période.

Le développement:

L'élaboration du plan peut présenter quelques difficultés. En effet, le terme « évolution » présent dans l'intitulé du sujet peut conduire à choisir un plan chronologique dont les charnières ne sont pas évidentes à trouver ; de plus les risques de déséquilibres entre les parties sont assez grands ; le candidat ne devra pas en être pénalisé. De même, le plan thématique, tout aussi acceptable, peut donner l'impression d'immobilisme, au moins dans une des parties, dans le cadre d'une composition censée décrire une évolution.

Plusieurs plans sont donc possibles, chronologiques ou thématiques ; on valorisera les copies qui s'efforceront de construire un plan non exclusivement fondé sur la succession des présidents de la République.

Quelques idées que l'on peut attendre, quel que soit le plan de la composition :

- La Constitution de 1958, révisée en 1962, introduit un nouvel équilibre des pouvoirs au sein desquels l'exécutif l'emporte sur l'activité parlementaire. Si, pour le Général de Gaulle comme pour ses successeurs, il est évident que le président de la République est « la clef de voûte des institutions », une ambiguïté existe dans le partage des responsabilités ; elle se révélera ultérieurement.
- Le présidentielisme et la logique binaire du régime, caractéristiques apparues très tôt, tendent à s'amplifier tout au long de la période gaullienne, des septennats de Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing et les premières années de la présidence de François Mitterrand.
- Les élections législatives de 1986 introduisent un nouveau paramètre : la majorité présidentielle et la majorité parlementaire diffèrent. Les cohabitations successives nourrissent un débat sur le régime de la V^e République et notamment sur le rôle du Président et de son « domaine réservé » ainsi que

sur la question d'un rééquilibrage des pouvoirs au sein de l'exécutif (Président et Premier ministre).

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude de l'ensemble documentaire :

La guerre froide de 1947 aux années 1970 : «paix impossible, guerre improbable »

La formule de R. ARON permet de bien caractériser la situation de guerre froide. Le sujet porte sur « Le monde de 1945 à nos jours » et plus précisément « Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 70 » (5 ou 6 heures de cours).

Première partie : questions

1. Identifiez les deux systèmes que Truman oppose dans son discours (document 1).

Truman, dans ce discours quasi-patrimonial, oppose deux systèmes politiques : celui de la démocratie libérale et un système totalitaire que l'on peut assimiler au modèle soviétique. On attend des élèves la capacité à justifier en caractérisant brièvement à partir du texte chacun des systèmes décrits.

2. Comment chaque camp cherche-t-il à se renforcer, de 1947 aux début des années 1960 (documents 2, 4 et 5) ?

Chaque camp cherche à se renforcer :

Par la propagande. En particulier par la dénonciation de la menace que représente l'autre camp.

Par des alliances, notamment militaires, qui conduisent à la formation de deux blocs.

Par la constitution de bases militaires dans des pays extérieurs aux limites du bloc (ex. Cuba).

Par la course aux armements, notamment nucléaires, qui aboutit à l'équilibre de la terreur.

Par l'intimidation. A travers des crises qui concernent les limites du bloc soviétique (doc 2).

3. Pourquoi un affrontement direct entre les deux Grands est-il improbable (document 5)? Montrez que la guerre froide peut apparaître comme un ordre mondial.

Le texte de Pierre Hassner met bien en évidence que la possession de l'arme nucléaire par les deux Grands rend la guerre improbable. C'est la notion de dissuasion qui est au cœur de l'analyse.

La guerre froide est ainsi un ordre mondial dans la mesure où aucun des deux Grands n'a intérêt à attaquer l'autre camp sous peine d'être confronté à son tour à la destruction. De ce fait, l'arme nucléaire « gèle les situations acquises ».

4. Dans ce contexte, en quoi le discours de Kennedy révèle-t-il une crise grave de la guerre froide (documents 4 et 5) ?

Il faut d'abord identifier la crise en question : le discours de Kennedy révèle au monde la crise de Cuba, en octobre 1962, qui voit les Soviétiques tenter d'installer sur l'île des rampes de lancement de missiles nucléaires. Les Etats-Unis considèrent dès lors qu'il y a menace directe à leur encontre.

Cette crise constitue une rupture de l'équilibre, par l'installation d'armes nucléaires au cœur du bloc occidental. Le document 2 rappelle par sa présentation que, jusqu'alors, les crises de la Guerre froide se déroulaient sur les limites du bloc soviétique et constituaient une application de la doctrine américaine de l'endiguement.

5. Comment Khrouchtchev définit-il la « coexistence pacifique » ? Pourquoi ne met-elle pas fin à la guerre froide (documents 3 et 4)?

Khrouchtchev définit la coexistence pacifique comme l'acceptation de l'existence de l'autre camp et l'instauration d'une détente avec lui.

Même si Khrouchtchev évoque la nécessité de transformer cette détente en paix durable, il ne renonce pas pour autant au renforcement du bloc soviétique et à l'établissement de relations privilégiées avec des pays du Tiers-monde.

La coexistence pacifique ne met donc pas fin à la guerre froide, ce que confirme la crise de Cuba.

Deuxième partie : réponse organisée

Le sujet demande moins une juxtaposition de faits sur la période de la guerre froide, qu'une analyse de sa nature, argumentée par des exemples significatifs. Le plan est libre. Le sujet et les questions de la première partie peuvent permettre au candidat de présenter les points suivants :

- L'évocation de la rupture de 47 à travers l'opposition de deux modèles idéologiques et la constitution de deux blocs antagonistes.
- L'hostilité de l'un envers l'autre renforcée par une série de crises et par la propagande, qui conduisent à une course aux armements notamment nucléaires.
- La possession de l'arme nucléaire qui donne à chacun la possibilité de détruire l'autre et fige le monde dans une situation conflictuelle.
- La guerre est improbable du fait de la possession par l'un comme par l'autre de l'arme nucléaire. Toute tentative d'un des protagonistes conduirait à sa destruction en retour, ce que rappelle fort bien la crise de Cuba. Cette perception de la dissuasion conduit à un relâchement des tensions (par exemple sous la forme de la coexistence pacifique) qui n'est pas pour autant la paix.

DEUXIEME PARTIE DE L'EPREUVE : GEOGRAPHIE

Croquis de géographie

A partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;*
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;*
- la qualité des choix de représentation graphique ;*
- la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende.*

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

- **Croquis de géographie 1 :**

- L'espace méditerranéen : une interface Nord-Sud***

Ce croquis correspond à l'étude de « Une interface Nord-Sud : l'espace méditerranéen » (5 ou 6 heures)

Il ne s'agit pas de produire un croquis sur l'espace méditerranéen en lui-même, mais comme espace de contact de deux ensembles géographiques différenciés (notion d'interface). De ce fait on appréciera à travers le croquis la capacité du candidat à représenter cette idée, ce qui exclut l'attente d'une représentation exhaustive.

L'espace méditerranéen englobe les différents espaces bordiers de la Méditerranée (rives nord, sud et est) en excluant la mer Noire.

On attend une représentation des écarts de développement à l'aide d'un indicateur au choix du candidat (IDH, indicateurs économiques, sociaux ou démographiques).

Les contrastes de développement sont à l'origine de flux variés mais dissymétriques : flux migratoires, déplacements touristiques, flux de marchandises (ex hydrocarbures), d'investissements. On n'attend pas du candidat une représentation de tous ces flux.

Ces flux (anciens) expliquent la forte littoralisation des hommes et des activités (par exemple sous la forme de stations ou de littoraux balnéaires) et l'importance des villes portuaires.

L'UE, qui occupe la rive nord, a développé une politique de partenariat avec les pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

- **Croquis de géographie 2 : *L'organisation spatiale de l'Europe rhénane***

Le sujet porte sur la deuxième partie du programme, « Les trois grandes aires de puissance dans le monde ; L'aire de puissance de l'Union européenne » et plus précisément sur « L'Europe rhénane » (3 heures de cours conseillées).

Ce sujet très classique ne peut surprendre le candidat. Il permet de vérifier qu'il maîtrise bien la notion d'organisation du territoire, centrale en géographie, au travers de l'organisation de la légende.

Quelques éléments que l'on peut attendre dans un croquis :

- Une délimitation pertinente de l'Europe rhénane
- Le rôle des axes majeurs de communication
- La densité du réseau urbain
- L'ouverture sur le monde et notamment l'importance de la fenêtre maritime
- Une hiérarchisation ou une typologie des grands ensembles régionaux qui peut prendre en compte leur dynamique